

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE COLMAR

COMMUNE DE WICKERSCHWIHR



**Procès-verbal des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de Wickerschwihr
Séance du 20 novembre 2023
PV n°9/2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 20 du mois de novembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de Wickerschwihr se sont réunis en séance ordinaire dans la salle De Lattre, sur invitation qui leur a été adressée le 14 novembre 2023 par le Maire, conformément aux articles L.5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents

Mme DAUSSE Lyubica
M. DIETRICH Antony
M. FLESCH Christian
M. LEY Richard
M. MEYER Philippe
M. NEYER François
M. RINGLER Adrien
M. RINGLER Jean-Jacques
M. SCHELCHER Jean-Luc
Mme TROESCH Corinne
Mme UTARD Danièle
M. VAUVILLIER Lionel

La conseillère suivante est excusée et a donné procuration

Mme FRIEH Nicole a donné procuration à M. LEY Richard
Mme CARRE Sandrine a donné procuration à Mme UTARD Danièle

Secrétaire de séance désigné

M. SCHELCHER Jean-Luc

Secrétaire de séance auxiliaire désignée

Mme RUCH Katia, Secrétaire Générale

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

A l'ouverture de la séance, Le Maire constate la présence de 14 conseillers présents ou représentés sur 14.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2023
3. Divers :
 - 3.1. Réunions publiques des 23 et 24 novembre 2023
 - 3.2. Choix Repas Noël Aînés
 - 3.3. Renouvellement Commission de Contrôle des Elections
4. Rapport des commissions
 - 4.1. Commission des Affaires Sociales
 - 4.2. Commission Communication
5. Compte rendu RPI – Conseil d'école
6. Convention fonctionnement bus
7. Compte rendu COPIL Ville Amie des Aînés du 23 octobre 2023
8. Logement communal 37 Grand-Rue : Révision du loyer pour l'année 2024
9. Comité des Fêtes de Wickerschwihr : tarifs location salle des fêtes 2024
10. Travaux d'aménagement et de sécurisation rue De Gaulle et rue du Verger

1. Désignation du secrétaire de séance

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Désignation d'un secrétaire de séance conformément aux articles L.2121-15 et L.2121-21 du CGCT.

M. SCHELCHER Jean-Luc propose sa candidature en tant que secrétaire de séance.

Mme RUCH Katia, Secrétaire Générale, est proposée comme secrétaire auxiliaire.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

**VU les articles L.2121-15 et L.2121-21 du code général des collectivités territoriales ;
ENTENDU les explications du maire ;**

- 1. désigne M. SCHELCHER Jean-Luc en qualité de secrétaire de séance,**
- 2. désigne Mme RUCH Katia, Secrétaire Générale, en qualité de secrétaire auxiliaire.**

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 octobre 2023

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 octobre 2023.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

3. Divers :

3.1. : Réunions publiques des 23 et 24 novembre 2023

Ce point est présenté par M. DIETRICH Antony

M. DIETRICH informe les membres du Conseil Municipal, que deux réunions publiques auront lieu.

La première, le 23 novembre à 18h30 dans la Salle De Lattre, concernant les habitants de la rue du Grendel et la rue de l'Etang, pour la présentation du projet « Le Hamo » Sovia, construction des 8 logements.

La seconde, le 24 novembre 2023 à 19h à la salle des fêtes, concernant la présentation des premières lignes directrices du projet de rénovation de la rue De Gaulle.

Pour la réunion du 24 novembre 2023, Mme UTARD se dit surprise, vu que les membres du Conseil Municipal n'ont pas pu aborder la partie financière du projet. L'analyse prospective financière avec projet n'ayant pas encore été transmise par la DGFIP.

M. le Maire explique que cette réunion sert à avoir un retour et un ressenti des habitants de cette rue, dans le cadre de la démocratie participative. Mme UTARD soulève la question de ce qui va être fait et du financement de ce projet, qui va être présenté aux habitants.

M. DIETRICH indique que l'idée générale de cette réunion est, dans un premier temps, de prendre le « pouls » des habitants de cette rue, qui connaissent les problématiques, et qu'il est intéressant, pour eux, de savoir que des études de sécurité ont déjà été faites. Il rappelle que tout n'est pas finalisé et que le Conseil Municipal s'y prend à l'avance. Le but de cette réunion de quartier est de permettre aux habitants de cette rue de comprendre les premiers objectifs que la municipalité veut se fixer.

La Société CARDOMAX participera, à cette dernière, et fera une première projection au niveau technique. Mme UTARD rappelle, qu'à ce jour, la DGFIP n'a toujours pas donné d'avis quant à la faisabilité financière du projet. Elle fait remarquer que le fait que la Société CARDOMAX présente un projet alors que la question de la faisabilité financière se pose, est un risque.

Mme TROESCH se dit surprise par la tenue de ces deux réunions de quartier et fait remarquer, qu'à aucun moment, il est question d'une réunion publique pour le projet de la Grand'Rue – Place Centrale. Elle se pose la question si le projet est abandonné.

M. le Maire précise que les études concernant la rue de Gaulle étant beaucoup plus avancées que la Grand'Rue - Place centrale, il est évident qu'une réunion publique ait lieu.

La société CARDOMAX travaillant sur un avant-projet de la Grand'Rue - Place Centrale, M. le Maire précise, qu'une fois en possession de ce dernier, le Conseil Municipal pourra travailler sur ce sujet.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr**Séance du 20 novembre 2023**

M. DIETRICH rappelle que lors du dernier Conseil, M. le Maire avait présenté une prospective avec un budget, alloué à la rue De Gaulle, plus conséquent car il comprenait la montée du pont du canal. Actuellement, celle-ci a été mise en phase optionnelle car la CEA a émis un avis défavorable par rapport à ce qui est techniquement possible, et de facto, il n'y a pas eu de chiffrage de fait.

Mme UTARD fait remarquer que dans l'analyse financière prospective de la DGFIP sans le projet il y a, quand même, deux points rouges qui sont notés et importants pour les investissements et dont il faudra tenir compte.

Il s'agit du Fonds de Roulement, qui est noté faible, très inférieur à la moyenne 68 de notre strate et 3,5 fois supérieur, puis le deuxième point, qui est le taux d'endettement très élevé. Elle fait remarquer qu'aujourd'hui, le conseil n'a aucune visibilité de programmation budgétaire par rapport aux gros travaux.

M. le Maire précise que l'analyse prospective financière, qui lui sera remise prochainement, définira la faisabilité ou non du projet.

Mme UTARD indique qu'elle peut comprendre pourquoi le projet De Gaulle est mis en avant, au vu des subventions qui sont allouées à ces travaux. M. le Maire lui répond qu'en effet, 300 000 € environ de subvention et fonds de concours seront pris pour ces travaux. Mme UTARD fait remarquer que du coup plus aucun autre investissement ne sera possible.

Il indique, également, que la mairie est en train de réceptionner tous les questionnaires de l'enquête de Ville Amie des Aînés, et qu'il les consulte très régulièrement. Il en ressort d'une manière générale, 1 feuille sur 2, le pont du canal et la passerelle. Il précise que la sécurisation De Gaulle est un préalable à la passerelle et au pont du canal et que dans les questionnaires, il n'a aucunement été fait mention de la Place Centrale.

M. le Maire rappelle, que la commune doit également tenir compte, que tous les fonds que la CEA peut verser, il n'est pas certain qu'elle puisse encore le faire dans un ou deux ans. Tous les projets devant être inscrits dans un programme de travaux bien en amont.

Mme UTARD se questionne sur le montant des subventions allouées aux travaux, qui devraient correspondre à environ 300 000 € représentant 80 % maximum. Elle soumet l'idée de faire un projet qui tienne dans les 20 % restants maximum. M. le Maire rappelle que la tranche 2 a été abandonnée et que, c'est uniquement la tranche 1 qui verra le jour, et le montant de l'emprunt serait entre 200 000 € et 250 000 €.

Mme UTARD rétorque que ce n'est pas viable pour la commune à moyen terme. Elle demande pourquoi le Conseil ne réfléchit pas à un projet qui a un coût moindre au vu du montant des subventions allouées à ces travaux.

M. le Maire propose la tenue d'une commission des finances en présence de Mme DELAVAUX de la DGFIP afin de discuter de la faisabilité ou non du projet De Gaulle. N'ayant pas tous les éléments quant à cette prospective, M. le Maire propose également d'abandonner le point n°10 de l'ordre du jour.

La question est de savoir si, pour l'avenir de la commune, ce projet peut se faire encore dans ce mandat ou non.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

3.2. : Choix Repas de Noël

Ce point est présenté par Mme DAUSSE-CONTRERAS Lyubica

Deux traiteurs ont été sollicités pour le repas de la fête de Noël des Aînés. Mme DAUSSE-CONTRERAS Lyubica a soumis, à l'aveugle, aux membres du Conseil Municipal, les deux menus. A la majorité, le choix s'est porté sur le menu n°2 qui est Traiteur THOMAS.

C'est donc ce dernier qui est sélectionné pour la fête de Noël.

M. le Maire en profite pour préciser qu'une représentation théâtrale avec Mme Kati DURAND ainsi qu'un moment musical animé par Gilou et Bilou auront lieu durant cette fête. Mme UTARD précise également que les enfants du Conseil Municipal des Jeunes seront également présents.

3.3. : Renouvellement Commission de Contrôle des Elections

Ce point est présenté par M. le Maire

M. le Maire explique que les membres des commissions de contrôle sont nommés pour une durée de trois ans et qu'elle est composée de 6 membres.

Le dernier renouvellement des commissions de contrôle étant intervenu à la suite des élections municipales de l'année 2020, les mandats des membres des commissions de chaque commune expirent par conséquent au cours de l'automne 2023.

De nouveaux membres ont ainsi été désignés pour trois ans, de la manière suivante :

NOM de la COMMUNE	Nom	Prénom	Fonction (conseiller municipal, délégué de l'administration, délégué du tribunal judiciaire)	Titulaire ou suppléant
WICKERSCHWIHR	FLESCH	Christian	Conseiller municipal	Titulaire
	MURA	Claude	Délégué de l'administration	Titulaire
	ZIMMERMANN	Pascale	Délégué du T.G.I.	Titulaire
	MEYER	Philippe	Conseiller municipal	Suppléant
	MURA	Véronique	Délégué de l'administration	Suppléant
	MARTIN	Muriel	Délégué du T.G.I.	Suppléant

Ces personnes seront invitées à participer à la commission de contrôle qui se déroulera le 1^{er} décembre 2023.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

4. Rapports

4.1. Point sur les Affaires Sociales

Ce point est présenté par Mme DAUSSE-CONTRERAS Lyubica

Mme DAUSSE-CONTRERAS a fait un point sur la soirée d'Halloween qui s'est tenue le 31 octobre 2023. Cette dernière a remporté un franc succès et a beaucoup plu aussi bien aux petits qu'aux grands.

Elle remercie M. Adrien RINGLER pour la confection des cercueils ainsi que toutes les personnes qui sont venues aider tout au long de la soirée.

Certaines personnes ont fait remarquer qu'elles n'étaient pas au courant de cette soirée. Mme DAUSSE-CONTRERAS indique que les invitations sont distribuées dans les boîtes aux lettres pour les personnes ayant des enfants et que peut-être l'année prochaine le mettre dans la lettre info du Maire serait un plus.

M. DIETRICH a tenu à féliciter ceux qui se sont investis pour organiser cette fête et notamment Adrien RINGLER pour la décoration qu'il a faite. M. le Maire se dit également ravi de la réussite de cette fête.

M. DIETRICH souhaite que soit, également, remercier Apolline qui se dévoue chaque année pour le 11 novembre, et soumet l'idée de lui offrir un cadeau. M. le Maire étant en accord avec cette idée, indique que le nécessaire sera fait.

Mme DAUSSE-CONTRERAS rappelle que la fête de la Saint Nicolas se déroulera le 8 décembre 2023 avec une marche aux lampions avec un départ au stade. M. RINGLER est en train d'organiser le trajet pour changer des autres années mais tout dépend de la météo. Pour finir à la salle des fêtes avec chocolat chaud et manalas.

4.2. Rapport de la Commission Communication

Ce point est présenté par M. RINGLER Adrien

La commission communication s'est réunie le 30 octobre dernier pour préparer le prochain P'tit Wick qui paraîtra fin janvier 2024 puisque seront inclus les vœux du Maire. Il retracera le bilan de l'année 2023 et fera un point sur les différentes manifestations et ateliers pour 2024.

5. Compte rendu RPI – Conseil d'école

Ce point est présenté par Mme UTARD Danièle

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le mardi 7 novembre 2023 à 19h00 à Fortschwihr. Il s'agissait de la première réunion de l'assemblée depuis la rentrée 2023/2024.

Chaque année a lieu les élections des représentants des parents d'élèves avec un vote uniquement par correspondance. Il a été proposé un vote électronique pour les prochaines élections mais le Conseil d'Ecole a décidé d'organiser encore pour l'année 2024 un vote par correspondance.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

Pour information, il y a un changement d'horaires au niveau de l'école maternelle.

Le protocole PHARE concernant la lutte contre le harcèlement scolaire est mis en place dans chaque école.

La situation des effectifs à la rentrée 2023/2024 est de 92 enfants pour l'école maternelle et de 165 pour l'école élémentaire. Pour ce qui est de Wickerschwihr, 23 élèves sont scolarisés en maternelle et 30 en élémentaire.

La proportion des élèves en maternelle de Wickerschwihr par rapport à l'ensemble des enfants scolarisés est de 44 % contre 30-35 % dans les autres villages.

Mme UTARD indique que la question du transport scolaire a été soulevée et notamment les multiples retards du bus. En effet, les chauffeurs ne sont jamais les mêmes et les horaires ne sont pas respectés. En moyenne, le bus en direction de Wickerschwihr arrive avec 10 minutes de retard très régulièrement.

La question du nombre de places dans le bus est également soulevée et la possibilité de faire appel au mini bus du Ried Brun a été évoquée, si nécessaire. M. le Maire indique que ce problème de places se pose surtout entre Bischwihr et Fortschwihr.

6. Convention de fonctionnement bus – Jeunesse Ried Brun

Ce point est présenté par M. le Maire

M. le Maire rappelle qu'en date du 16 octobre 2023, il avait informé le Conseil Municipal qu'une convention entre la Mairie et la Jeunesse du Ried Brun avait été signée concernant la problématique autour de l'organisation du transport en bus et de la garde des enfants. Une jeune fille a été mise à disposition pour s'occuper des enfants allant au périscolaire.

Il avait, également, fait part au Conseil, que se posait, maintenant, le problème des enfants qui prennent le bus mais qui ne vont pas au périscolaire. En effet, la directrice l'avait informé que la responsabilité ne lui incombait pas et qu'elle pensait que la personne qui s'occupait des enfants allant au périscolaire, s'occupait également de ceux qui ne s'y rendent pas.

Monsieur le Maire a fait remonter cette information auprès de la Jeunesse du Ried Brun qui a proposé à son personnel, la possibilité de prendre en charge ce temps. La Mairie de Wickerschwihr s'engageant à reverser la somme de 80 €/mois sur une période de 9 mois au personnel engagé.

Une nouvelle convention permettant de fixer les nouvelles modalités de fonctionnement de ce temps, a été transmise à la mairie et signée.

7. Compte rendu COPIL Ville Amie des Aînés du 23 octobre 2023

Ce point est présenté par Mme UTARD Danièle

Le COPIL VADA s'est tenu le 17 octobre 2023.

Mme UTARD a rappelé les points présentés dont les conclusions de la rencontre des aînés du 7 octobre 2023.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

Un entretien avec le RFVAA le 17 novembre, a permis de faire un point sur l'état d'avancement des travaux.

Nous sommes en phase « **en route pour le label** ». L'officialisation de cette démarche permettra d'entrer dans le processus de labellisation et de bénéficier de l'accompagnement pour se préparer au premier audit. Le coût de cette démarche s'élève à 300€ et est valable pour un an.

Pour prétendre au label, la commune doit :

- être adhérente au RFVAA, avoir désigné un représentant au sein du RFVAA, avoir signé la charte des engagements au RFVAA et avoir réglé la cotisation annuelle
- être inscrite dans le processus de labellisation
- s'engager à déposer l'ensemble des éléments de preuve en sa possession sur AnCodéa (plateforme du RFVAA)

Mais la labellisation a un coût pour l'instant exorbitant pour un petit village : 2400€ pour 6 ans de labellisation. Par ailleurs, les critères d'exigences (111 critères) ne sont pas toujours adaptés à un petit village.

Le réseau RFVAA réfléchit en ce moment à un label « village, ami des aînés », distinct de celui des villes qui se contenterait d'une cinquantaine de critères. Il devrait sortir en 2024.

Wickerschwihr pourra y prétendre. Toutes les démarches effectuées jusqu'à présent sont conformes aux attentes du réseau. Le coût devrait aussi être plus raisonnable. Un courrier du maire serait le bienvenu pour rappeler au réseau RFVAA les conditions d'adhésion au label pour un petit village. Le prochain conseil devra se positionner sur la suite.

En matière de **fonds d'appui**, il y aura peut-être un dernier appel à fonds en mars en fonction du non-réalisé de l'enveloppe 2023. Aucune information disponible pour la suite.

Enfin, Mme UTARD en tant que référente RFVAA a participé à un webinaire, le 7 novembre, qui a présenté le **Réseau mondial* des villes et communautés amies des aînés de l'OMS**. Les communes sont invitées à y adhérer (adhésion gratuite !) pour marquer leur intérêt sur une problématique internationale. L'engagement correspond à déposer une fiche « initiative » sur le site de l'OMS pour partager son expérience.

* le Réseau mondial comprend 1 445 villes et communautés dans 51 pays, couvrant plus de 300 millions de personnes dans le monde. Parmi les adhérents du RFVAA, ce sont 65 membres qui ont déjà rejoint le réseau mondial.

8. Logement communal 37 Grand'Rue : Révision du loyer pour l'année 2024

Ce point est présenté par M. le Maire

La révision du loyer du logement communal 37 Grand'rue est effective de manière annuelle, en application de l'article 3.1 du contrat de location dudit logement.

Cette révision est basée sur l'évolution de l'Indice de Référence des Loyers (**I.R.L.**) du 2^{ème} trimestre 2023.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

L'indice du 2^e trimestre 2023 s'élève désormais à 140,59 ce qui représente une hausse annuelle de + 3,50 % (source INSEE).

Le montant mensuel demandé à l'actuel locataire s'élève à 492,30 €.

Après augmentation, il représentera **509,51 €**.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à 13 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION (DIETRICH Antony)
des membres présents ou représentés,**

1. prend acte de l'évolution du loyer du logement communal au 1^{er} janvier 2024,
2. charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.

9. Comité des Fêtes de Wickerschwihr – Tarifs de location des salles 2024

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

M. le Maire rappelle que le Comité des Fêtes est actuellement gestionnaire des locations des salles communales suivantes :

- Salle des fêtes – 37A Grand'rue,
- Salle Parmentier – 32 Grand'rue,

Cette gestion implique notamment : le calendrier des réservations, la remise des clés des salles, leur récupération, l'état des lieux (contrôle de la vaisselle, propreté des sols, etc...) et bien entendu la facturation en conséquence.

Chaque année, les tarifs de location doivent être approuvés par le Conseil Municipal sur proposition du Comité des Fêtes. Les tarifs actuellement en vigueur sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

TARIFS en cours LOCATION SALLES WICKERSCHWIHR

SALLE DES FETES	HABITANT	ASSOCIATION	EXTERIEUR	MUNICIPALITE	ECOLE	ENTERREMENT
Location courte (max. 4 heures, mise en place, rangement et nettoyage compris)	40,00	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00
Journée(moins de 24h mise en place, rangement et nettoyage compris)	60,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00
Week-end (samedi et/ou dimanche, et/ou férié) avec cuisine, vaisselle, verres	150,00	0,00	250,00	0,00	0,00	50,00
CHAUFFAGE par KW	0,20	0,20	0,20	0,00	0,00	0,20
CAUTION	300,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

SALLE PARMENTIER	HABITANT	ASSOCIATION	EXTERIEUR	MUNICIPALITE	ECOLE	ENTERREMENT
Location courte (max. 4 heures, mise en place, rangement et nettoyage compris)	35,00	0,00	85,00	0,00	0,00	0,00
Journée (moins de 24h mise en place, rangement et nettoyage compris)	45,00	0,00	95,00	0,00	0,00	0,00
Week-end (samedi et/ou dimanche, et/ou férié)	70,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00
CHAUFFAGE FORFAIT/JOUR (en période de chauffe)	8,00	0,00	8,00			
CAUTION	200,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00

remarque : la salle Parmentier est en priorité réservée aux Associations de la Commune

M. le Maire propose de laisser les tarifs de location de la salle parmentier tels quels vu que dans 99 % des cas, ce sont les associations du village qui l'occupe.

Il propose, néanmoins, de réviser les tarifs de location de la salle des fêtes. Mme TROESCH demande à qui sont attribuées les recettes. M. le Maire répond que les recettes sont partagées à hauteur de 50 % pour la commune et 50 % pour le Comité des Fêtes.

M. le Maire estime que les tarifs appliqués sont trop faibles par rapport à d'autres communes. Il rappelle qu'en plus, il n'y a pas de frais de nettoyage et que c'est à la charge de l'association qui fait l'état des lieux d'entrée et de sortie, de regarder la propreté de la salle. Mme UTARD rappelle qu'il faut aussi tenir compte de la casse et de la dégradation du parquet.

M. le Maire propose d'augmenter les tarifs de la manière suivante pour les extérieurs :

- de 60 € à 80 € pour la location courte
- de 120 € à 150 € pour la journée
- de 250 € à 300 € pour le week-end

M. NEYER François pense que de laisser la charge à l'association de gérer l'état de propreté de la salle, n'est pas évident car on ne voit pas forcément tout et que cela peut créer des conflits. Il indique être pour augmenter les tarifs encore plus.

Sur le principe de l'augmentation des tarifs, l'ensemble des membres du Conseil Municipal est favorable.

Après discussion, il est proposé les montants suivants, uniquement pour les extérieurs :

- Maintien des 60 € pour la **location courte**
- **200 €** à la place de 120 € pour la **journée**
- **350 €** à la place de 250 € pour le **week-end**

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 20 novembre 2023

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- 1. prend acte que cette réflexion sera conduite en coopération avec le Comité des Fêtes,**
- 2. décide d'approuver la révision des tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2024,**
- 3. charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21h20.

Prochain conseil : lundi 11 décembre 2023 à 19h30.

Le Maire,
Richard LEY



Le Secrétaire de séance
Jean-Luc SCHELCHER



Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr
Séance du 20 novembre 2023

Tableau des signatures

pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal de Wickerschwihr
Séance du 20 novembre 2023

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
LEY Richard	Maire		
SHELCHER Jean-Luc	Adjoint au Maire		
DIETRICH Antony	Adjoint au Maire		
DAUSSE-CONTRERAS Lyubica	Adjointe au Maire		
CARRE Sandrine	Conseillère Municipale		UTARD Danièle
FLESCH Christian	Conseiller Municipal		
FRIEH Nicole	Conseillère Municipale		LEY Richard
MEYER Philippe	Conseiller Municipal		
NEYER François	Conseiller Municipal		
RINGLER Adrien	Conseiller Municipal		
RINGLER Jean-Jacques	Conseiller Municipal		
TROESCH Corinne	Conseillère Municipale		
UTARD Danièle	Conseillère Municipale		
VAUVILLIER Lionel	Conseiller Municipal		